



CA Communauté Paris-Saclay (Siren : 200056232)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Orsay
Arrondissement	Palaiseau
Département	Essonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	02/10/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Michel BOURNAT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 RUE JEAN ROSTAND
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	91898 ORSAY Cedex
Téléphone	01 69 35 60 60
Fax	01 69 31 93 99
Courriel	contact@saclay-scientipole.org
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	318 308
-----------------------------	---------

Densité moyenne 1 702,82

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
91	Ballainvilliers (219100443)	4 581
91	Bures-sur-Yvette (219101227)	9 875
91	Champlan (219101367)	2 844
91	Chilly-Mazarin (219101615)	20 311
91	Épinay-sur-Orge (219102167)	11 295
91	Gif-sur-Yvette (219102720)	21 571
91	Gometz-le-Châtel (219102753)	2 610
91	Igny (219103124)	10 335
91	La Ville-du-Bois (219106655)	7 506
91	Les Ulis (219106929)	25 031
91	Linas (219103397)	6 959
91	Longjumeau (219103454)	21 838
91	Marcoussis (219103637)	8 303
91	Massy (219103777)	50 549
91	Montlhéry (219104254)	7 816
91	Nozay (219104585)	4 816
91	Orsay (219104718)	17 011
91	Palaiseau (219104775)	34 954
91	Saclay (219105343)	4 021
91	Saint-Aubin (219105384)	721
91	Saulx-les-Chartreux (219105871)	5 366
91	Vauhallan (219106358)	2 081
91	Verrières-le-Buisson (219106457)	15 857
91	Villebon-sur-Yvette (219106614)	10 645
91	Villejust (219106663)	2 332
91	Villiers-le-Bâcle (219106796)	1 265
91	Wissous (219106895)	7 815

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 38

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>Compétences supplémentaires : Autorité organisatrice de distribution publique d'électricité.</i>
- Hydraulique <i>Compétences supplémentaires. Gestion de l'hydraulique sur les terres agricoles du plateau de Saclay : Maîtrise des eaux de ruissellement et de drainage, Exploitation, entretien et aménagement du réseau des rigoles du plateau de Saclay.</i>

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Compétences supplémentaires</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>2eme compétence optionnelle (prise à titre obligatoire)</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores <i>Compétences supplémentaires : Lutte contre les nuisances environnementales</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>Compétences supplémentaires : Lutte contre les nuisances environnementales</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>Dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement.</i>
- Autres actions environnementales <i>Compétences supplémentaires : - Politique de protection, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur le territoire communautaire - Préservation de la biodiversité du territoire communautaire et soutien au développement d'initiatives innovantes pour la biodiversité en ville - préservation ou restauration des qualités paysagères du territoire communautaire - Actions en faveur de l'agriculture sur le territoire communautaire;</i>
- Contribution à la transition énergétique <i>Compétences supplémentaires</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>4eme compétence optionnelle (prise à titre obligatoire)- définie d'intérêt communautaire</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Création et développement économique <i>définies dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Compétences optionnelles</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Compétences supplémentaires : - Politique de lecture publique des équipements transférés - Politique d'enseignement et d'éducation artistique (musique, dans, théâtre et art plastique) des équipements transférés - Mise en réseau des équipements culturels et sportifs intercommunaux et communaux - Organisation d'évènements sportifs, culturels ou de loisirs rayonnant sur l'ensemble du territoire - Valorisation d'organismes de diffusion de la culture scientifique et technologique - Soutien aux manifestations culturelles et sportives d'ampleur intercommunale</i>
- Activités sportives <i>Compétences supplémentaires : - Mise en réseau des équipements culturels et sportifs intercommunaux et communaux - Organisation d'évènements sportifs, culturels ou de loisirs rayonnant sur l'ensemble du territoire- Soutien aux manifestations culturelles et sportives d'ampleur intercommunale</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>Compétences supplémentaires : Maîtrise foncière en vue de l'exercice des compétences de la Communauté concernant les opérations définies par le conseil communautaire. La Communauté peut constituer des réserves foncières en lien avec l'exercice de ses compétences. Elle peut recevoir délégation du droit de préemption.</i>

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
<i>Compétences supplémentaires : Actions et opérations d'aménagement en vue de l'exercice des compétences de la Communauté - Actions et opérations d'aménagement telles que définies au Code de l'Urbanisme (article L.300-1 et suivants) - Mise en place des outils de financement nécessaires à la mise en oeuvre des actions et opérations d'aménagement</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement
<i>Compétences optionnelles : Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
<i>Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Pistes cyclables
<i>Compétences supplémentaires : Circulations douces et parcs de stationnement vélo - Réalisation d'un schéma directeur communautaire - Animation et promotion - Aménagement et construction des circulations douces et parcs de stationnement vélo prévus au schéma directeur communautaire - Gestion et entretien des circulations douces et parcs de stationnement vélo prévus au schéma directeur communautaire et non attenants à la voirie communale.</i>
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
<i>Compétences supplémentaires : Aménagement numérique - Technologies de l'information et de la communication - Etablir, promouvoir et gérer des infrastructures, des équipements, des réseaux et systèmes favorisant les technologies de l'information et de la communication, et la collecte de données des services publics du territoire.</i>
- NTIC (Internet, câble...)
<i>Compétences supplémentaires : Aménagement numérique - Technologies de l'information et de la communication - Etablir, promouvoir et gérer des infrastructures, des équipements, des réseaux et systèmes favorisant les technologies de l'information et de la communication, et la collecte de données des services publics du territoire.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
<i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>
- Autres
<i>Compétences supplémentaires : Emploi - Définition d'une politique de l'emploi et de l'insertion sur le territoire en partenariat et/ou en complémentarité avec les services de l'Etat et les partenaires locaux selon les axes suivants : - Accueil de proximité pour les demandeurs d'emploi des 27 communes et accompagnement - Retour à l'emploi grâce à la relation avec les entreprises du territoire - Insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. Prévention spécialisée : Partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne et les clubs de prévention spécialisés du territoire pour la mise en oeuvre des actions et dispositifs de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en lieu et place des communes incluses dans la géographie prioritaire.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
91	SM de l'Yvette et de la Bièvre pour la restauration et la gestion des rigoles et étangs du plateau de Saclay (SYB) (259100931)	SM fermé	169 932
91	SM Massy Antony Hauts de Bièvre pour le chauffage urbain et le traitement des résidus ménagers (SIMACUR) (259100741)	SM fermé	484 676
91	SM Orge-Yvette-Seine (SMOYS) (259102457)	SM fermé	610 772
91	SMAH de la vallée de l'Yvette (SIAHVY) (200059525)	SM fermé	519 138
91	Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle (SyORP) (200087740)	SM fermé	293 502
75	SI pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) (200050433)	SM fermé	5 477 226
91	SM assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB) (259100170)	SM fermé	222 401
91	SM d'études RN20 (200066843)	SM ouvert	517 440
75	Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) (257500017)	SM fermé	5 395 985
91	SM des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse (200062321)	SM fermé	344 046
91	Syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères (SIREDOM), Agence Sud Francilienne pour l'énergie, les déchets et l'environnement (200077832)	SM fermé	1 930 983

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)